

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 21 janvier 1963

La séance est ouverte à deux heures et demie.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE AU SUJET DES TRAVAUX PRÉVUS

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, du consentement de la Chambre, j'aimerais faire une déclaration au sujet des travaux de la Chambre. Pour commencer, je tiens à offrir mes meilleurs vœux de bonne année à tous les députés, en y apportant les restrictions que les honorables vis-à-vis pourront sans peine imaginer.

Il est naturel qu'avec la reprise de la session, les députés veuillent avoir une idée d'ensemble des travaux dont la Chambre sera saisie. Au moment de l'ajournement, le 20 décembre, 24 articles étaient inscrits au *Feuilleton*. Plusieurs autres sont venus s'y ajouter aujourd'hui et figureront dans les *Procès-verbaux*. Il y aura, entre autres, un projet de résolution précédant la présentation d'un long bill visant à modifier la loi sur les chemins de fer, d'après les vœux formulés par la Commission royale d'enquête MacPherson. Il y aura aussi un projet de résolution se fondant sur certaines des recommandations de la Commission royale d'enquête O'Leary sur les publications. D'autres mesures seront présentées en temps et lieu, notamment une mesure tendant à modifier la loi sur l'assurance-chômage, découlant du rapport du comité Gill. Il est donc évident que la Chambre aura beaucoup de besogne à abattre d'ici la fin de la session.

La Chambre voudra peut-être aussi connaître les vues du gouvernement—et j'espère me rendre au désir de tous les partis représentés à la Chambre—au sujet de l'ordre dans lequel ces travaux seront abordés.

Le Parlement a déjà voté dix douzièmes environ des crédits de l'année financière 1962-1963. J'espère que tous les députés aideront le gouvernement à réaliser son désir de faire adopter ces crédits en entier le plus tôt possible, ce qui éliminerait toute nécessité de voter d'autres crédits provisoires. Pas plus que les membres de l'opposition le gouvernement ne tient-il à ce que d'autres fractions soient votées du fait que les crédits n'ont pas été autorisés de la façon habituelle par le comité des subsides et par une loi de finances.

Jusqu'ici, au cours de la présente session, il y a eu une motion de subsides et les crédits des ministères suivants ont déjà été déferés au comité des subsides: Affaires extérieures, Agriculture, Travail, Transports, Postes et Revenu national. Je propose que les représentants des trois partis continuent de se réunir, comme ils l'ont déjà fait, avec le leader de la Chambre pour discuter d'une méthode à suivre pour hâter l'examen des crédits de l'année financière 1962-1963.

J'ai signalé il y a quelque temps que le gouvernement se propose de soumettre les prévisions budgétaires plus tôt que de coutume pour l'année financière 1963-1964. L'expédition rapide de l'exposé budgétaire de 1962-1963 permettra au ministre des Finances de présenter son nouvel exposé en temps utile.

On nous a demandé de plusieurs côtés un débat sur les Affaires extérieures; la Chambre souhaite étudier nombre de problèmes internationaux et aborder assez rapidement les questions de défense nationale. Comme le gouvernement est dans les mêmes dispositions, le comité des subsides étudiera sans doute jeudi et vendredi les crédits du ministère des Affaires extérieures, ce qui nous permettra une discussion approfondie. Autrement dit, une fois terminé le débat sur les affaires extérieures, nous pourrions aborder tous les aspects du problème de la défense, avant même que la Chambre soit saisie d'une motion en ce qui concerne les crédits de ce poste. Nous sommes disposés à accorder aux députés toutes les occasions possibles d'étudier ce sujet important qui suscite tant d'intérêt en dehors de la Chambre depuis deux ou trois semaines.

Le gouvernement a un programme très chargé à présenter à la Chambre. Il est donc évident que tous les partis—j'insiste là-dessus—devront collaborer pour terminer ces travaux avant trop longtemps. Je ne veux soulever aucune question susceptible de créer des dissensions à la Chambre ou d'engendrer des polémiques, mais je tiens à déclarer que le gouvernement est disposé à recommander la prolongation des heures de séance ou toute autre mesure qui pourrait faciliter l'examen de son programme. J'ose espérer que les pourparlers, commencés ce matin, entre les représentants des partis, sur l'invitation du gouvernement, seront fructueux et qu'ils créeront un esprit de collaboration que tous désirent, tant à la Chambre qu'à l'extérieur.